BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Éducation
Manitoba

1181, avenue Portage, pièce 509
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3G 0T3

(204) 945-6916

MG-9238

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN IMMERSION À LA 3e ANNÉE

LA COMPRÉHENSION ORALE ET LA PRODUCTION ORALE

1988

RAPPORT SOMMAIRE

89-05882/

© Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés par le Bureau de l'éducation française, d'Education Manitoba

IBSN: 0-7711-0807-9

Dépôt légal: 1e trimestre 1989

Bibliothèque Nationale du Canada

COMITÉS ASSIGNÉS À L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN IMMERSION

COMITÉ CONSULTATIF

Madeleine Coderre (jusqu'en juin 1988)	Division scolaire de Winnipeg nº 1
Norbert Delaquis (depuis septembre 1988)	Division scolaire de Saint-Vital nº 6
René Deleurme (jusqu'en juin 1988)	Division scolaire de Saint-Vital nº 6
Jocelyne Hullen	Division scolaire de Fort Garry nº 5
Gérald Gagnon	Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
Ernest Molgat	Bureau de l'éducation française
David Oborne	Division scolaire de Winnipeg nº 1
Raymond Théberge	Centre de recherche - C.U.S.B.
Priscille Poirier	District scolaire de Mystery Lake nº 2355
Sylvia Taggart	Division scolaire de Brandon nº 40
Donald Teel (depuis septembre 1988)	Division scolaire de Winnipeg nº 1
Patricia Vandal	Division scolaire de la Rivière Seine nº 14

COMITÉ TECHNIQUE

Rachel Deniset	Bureau de l'éducation française
Ephrem Dupont	Bureau de l'éducation française
François Lentz	Bureau de l'éducation française
Paulette Martel	Division scolaire de Winnipeg nº 1
Marie Saquet	Division scolaire de Norwood nº 8
Raymond Théberge	Centre de recherche - C.U.S.B.
Patricia Vandal	Division scolaire de la Rivière Seine nº 14
Aline Vincent	Division scolaire de Saint-Vital nº 6

AVANT-PROPOS

Le présent RAPPORT SOMMAIRE reprend en grandes lignes le contenu du rapport final préparé au sujet de l'évaluation du programme d'études en Français langue seconde portant sur les compétences orales des élèves de la 3e année d'immersion française.

Destiné à tous les parents et les éducateurs de la province impliqués en immersion, le rapport sommaire est disponible en français et en anglais. Il sera distribué notamment à toutes les écoles offrant le programme d'immersion en 3e année, aux bureaux des divisions scolaires impliquées, aux organismes et aux associations représentant les enseignants, aux parents, aux commissions scolaires ainsi qu'aux bibliothèques éducatives et universitaires.

L'outil d'évaluation utilisé en mai 1988 est disponible au Centre des manuels scolaires d'Éducation Manitoba.

Le RAPPORT FINAL sera disponible pour consultation auprès des bureaux divisionnaires, des organismes, des associations et des bibliothèques ci-haut mentionnés ou encore, auprès du Bureau de l'éducation française d'Éducation Manitoba.

Je tiens à remercier tous les participants au projet:

- les administrateurs, professeurs et élèves impliqués au rodage du test et à l'administration du test final
- le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface
- le Comité consultatif
- le Comité technique
- le service consultatif en statistique de l'Université du Manitoba
- le personnel du Bureau de l'éducation française

Guy L. Roy
Sous-ministre adjoint

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
COMITÉS ASSIGNÉS À L'ÉVALUATION	i
AVANT-PROPOS	ii
INTRODUCTION	1
APERÇU DES PROCÉDURES UTILISÉES	1
CONSTATATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DU PROGRAMME	3
CONCLUSIONS	7
RECOMMANDATIONS	9

POUR ÉVITER D'ALOURDIR LE TEXTE, NOUS NOUS CONFORMONS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT À LA RÈGLE DE GRAMMAIRE QUI PERMET D'UTILISER LE MASCULIN AVEC UNE VALEUR DE NEUTRE, LORSQU'ON PARLE D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE.

INTRODUCTION

En 1987, le Bureau de l'éducation française signa un contrat avec le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface pour une évaluation des composantes de la compréhension orale de la production orale des programmes d'études de français en immersion à la 3e, 6e et 9e années. En mai 1988, un test de compréhension et de production orale en 3e année des écoles d'immersion fut administré à l'échelle provinciale.

Tous les projets d'évaluation, élaborés ou parrainés par le Bureau de l'éducation française, se cadrent dans les buts du programme d'évaluation provinciale d'Éducation Manitoba, qui veut:

1) Fournir un point de repère relativement à l'atteinte des objectifs des programmes d'études manitobains.

2) Recueillir des données concernant le rendement des élèves: données qui seront utilisées dans le développement des programmes tant au niveau provincial qu'au niveau local.

3) Aider les divisions scolaires avec les méthodes d'évaluation de leurs élèves en français.

4) Aider les enseignants à améliorer leurs habiletés relativement à l'évaluation des élèves.

Le projet d'évaluation de la compréhension et de la production orales des élèves de la 3e année ne contient qu'une composante d'évaluation. L'atteinte des objectifs du programme d'études a été vérifiée par le seul biais du rendement des élèves.

APERÇU DES PROCÉDURES UTILISÉES

Deux comités furent établis pour faciliter le projet en question. Le comité consultatif avait comme tâche de veiller à la bonne marche de l'ensemble du projet. Le comité technique avait comme tâche de faire ressortir du

programme d'études les objectifs à retenir pour fins d'évaluation, d'élaborer, par la suite, un test visant à mesurer l'atteinte de ces objectifs, de se prononcer sur le degré de leur atteinte en fonction des grilles d'évaluation et enfin, d'interpréter les résultats de l'évaluation des objectifs.

Les sept objectifs suivants furent retenus pour évaluer la compréhension orale.

L'élève:
1) écoute et réagit de façon appropriée dans une situation de communication orale
2) comprend et suit les directives
3) est capable de retrouver l'idée principale
4) démontre une compréhension auditive d'un message en se référant au contexte pour faire des prédictions
5) démontre une compréhension auditive d'un message en se référant au contexte pour porter des jugements
6) peut se représenter une scène décrite oralement
7) déduit à partir du contexte la signification des mots.

Les neuf objectifs suivants furent retenus pour évaluer la production orale:

L'élève:
1) produit des messages reliés aux actes sociaux
2) exprime ses réactions, goûts, expériences et sentiments
3) communique de l'information
4) incite les autres à agir
5) raconte en ses propres mots une histoire à partir des scènes de la vie
6) organise ses idées
7) emploie les mots précis
8) emploie les expressions justes
9) utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communication .

Le test fut développé et rodé auprès d'une quarantaine d'élèves de la 3e année dans quelques écoles d'immersion de la province. Une fois modifié, il fut administré à un échantillon stratifié et proportionnel selon chaque strate identifiée (urbaine, rurale et le nord).

Avant d'administrer le test, l'évaluateur devait se présenter à la classe dans laquelle se trouvaient les élèves à être évalués, leur lire une histoire et expliquer qu'il était auteur de livres pour enfants, qu'il avait écrit une histoire et qu'il voulait la vérifier auprès des enfants de leur âge. Suite à cette présentation de groupe, l'administrateur passait une entrevue individuelle enrégistrée avec les élèves sélectionnés au préalable de façon aléatoire.

La compréhension orale et la production orale furent corrigées à partir des grilles d'évaluation et des échelles descriptives conçues lors du développement de l'instrument d'évaluation. L'évaluation consistait à mesurer l'atteinte des objectifs retenus en fonction des attentes des éducateurs professionnels impliqués au projet. Pour chaque objectif, ils avaient à évaluer si la compréhension ou la production était d'un niveau 'supérieur', d'un niveau 'adéquat' ou d'un niveau 'inadéquat'.

Par la suite, ces éducateurs avaient à interpréter les résultats obtenus à partir de leurs connaissances des élèves, du programme d'études et de l'instrument d'évaluation. L'interprétation devait dire si le résultat de chaque objectif évalué était 'très satisfaisant', 'satisfaisant' ou 'insatisfaisant'.

Les résultats de l'évaluation ainsi que de l'interprétation de ceux-ci furent compilés et convertis en pourcentage pour chaque objectif évalué. À noter que ce sont des résultats provinciaux. Il est donc impossible d'identifier des individus, des écoles ou des divisions scolaires.

CONSTATATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DU PROGRAMME

Les constatations ci-après représentent un sommaire du rapport final.

Compréhension orale

Le tableau ci-après (Tableau I) indique le pourcentage d'élèves ayant atteint, à différents niveaux, les objectifs retenus pour fins d'évaluation ainsi que l'intreprétation des résultats fournie par le comité d'éducateurs professionnels impliqués au projet.

TABLEAU I

COMPRÉHENSION ORALE 3e ANNÉE: POURCENTAGE* D'ÉLÈVES SELON L'ÉCHELLE D'ÉVALUATION ET L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS (N = 275)

	ÉCHELLE D'ÉVALUATION			
OBJECTIFS RETENUS POUR FINS D'ÉVALUATION	SUPÉRIEUR	ADÉQUAT	INADÉQUAT	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS
1. Écoute et réagit de façon appropriée dans une situation de communication orale.	45,81	51,63	2,54	satisfaisant
2. Comprend et suit les directives.	50,18	47,63	2,18	satisfaisant
3. Est capable de trouver l'idée principale.	39,27	57,81	2,90	très satisfaisant
4. Démontre une compréhension auditive d'un message en se référant au contexte pour faire des prédictions.	31,63	62,18	6,54	très satisfaisant
5. Démontre une compréhension auditive d'un message en se référant au contexte pour porter des jugements.	31,27	61,45	7,27	très satisfaisant
6. Peut se représenter une scène décrite oralement.	59,27	37,81	2,90	très satisfaisant
7. Déduit à partir du contexte la signification des mots.	83,63	16,00	---	très satisfaisant

* chiffres arrondis

L'évaluation de la compréhension orale, effectuée par le groupe d'évaluateurs formé pour le projet, indique que tous les objectifs touchant le processus de la compréhension sont atteints soit de façon adéquate ou supérieure. De fait, on retrouve un très faible pourcentage de sujets dans la catégorie inadéquate où le pourcentage le plus élevé (7,27) se retrouve à l'objectif cinq. Par contre 83,63% des élèves ont atteint la catégorie supérieure à l'objectif sept, 59,27% à l'objectif six et 50,18% à l'objectif deux.

Le comité technique, composé d'éducateurs professionnels, avait à porter des jugements sur le niveau d'atteinte des objectifs en fonction de leurs attentes, du degré de difficulté des items dans le test et de leurs connaissances du fonctionnement langagier des élèves en immersion.

Le comité s'est dit satisfait ou très satisfait par rapport à l'ensemble des objectifs de la compréhension orale. En somme, le comité est de l'avis que les objectifs du programme d'études en compréhension orale sont largement atteints.

Production orale

Le tableau ci-après (Tableau II) reprend les objectifs retenus pour fins d'évaluation, indique le pourcentage d'élèves ayant atteint, selon l'échelle d'évaluation, ces mêmes objectifs et présente l'interprétation des résultats en production orale.

TABLEAU II

PRODUCTION ORALE 3e ANNÉE: POURCENTAGE* D'ÉLÈVES SELON L'ÉCHELLE D'ÉVALUATION ET L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS (N = 275)

		ÉCHELLE D'ÉVALUATION			
	OBJECTIFS RETENUS POUR FINS D'ÉVALUATION	SUPÉRIEUR	ADÉQUAT	INDÉQUAT	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS
SITUATION DE COMMUNICATION	1. Produit des messages reliés aux (actes sociaux)	20,00	72,00	8,00	très satisfaisant
	2. Exprime ses réactions, goûts expériences et sentiments (discours expressif)	30,90	52,72	15,63	très satisfaisant
CONTENU	3. Communique de l'information (discours informatif)	30,18	57,45	12,00	très satisfaisant
	4. Incite les autres à agir (discours incitatif)	17,81	53,81	27,27	satisfaisant
	5. Raconte en ses propres mots une histoire à partir des scènes de sa vie (ludique-poétique)	20,36	64,72	14,54	satisfaisant
FONCTIONNEMENT DU DISCOURS ORGANISATION	6. Organise ses idées	25,45	69,09	5,45	satisfaisant
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE: LEXIQUE	7. Emploie les mots précis	12,72	66,18	21,09	satisfaisant
SYNTAXE	8. Emploie les expressions justes	5,09	80,36	14,54	satisfaisant
ÉLÉMENTS PROSODIQUES	9. Utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la communciation	23,27	64,36	12,36	satisfaisant

* chiffre arrondis

L'analyse des résultats de la production orale révèle que chacun des objectifs évalués atteint l'échelon 'adéquat' dans 52,72% à 80,36% des cas. L'échelon 'supérieur' est atteint dans 5,09% à 30,90% des cas, et l'échelon 'inadéquat' dans 5,45% à 27,27% des cas.

Le comité technique qui avait à porter jugement sur le degré d'atteinte des objectifs a jugé que les objectifs 1 à 3 avaient atteint le niveau, 'très satisfaisant' et que les objectifs 4 à 9 avaient atteint le niveau 'satisfaisant'. Il faut se rappeler que le jugement du comité est basé sur plusieurs facteurs reliés au programme d'études et aux élèves en 3^{e} année d'immersion, entre autres, la complexité de l'activité proposée et la complexité du comportement pour un élève en 3^{e} année.

Aucun objectif a été coté comme 'insatisfaisant' même si on remarque qu'à l'objectif quatre, 27.27% des sujets se retrouvent dans le niveau 'inadéquat'. Pour le comité technique, le discours incitatif (objectif 4) ne représente pas un discours que l'enfant utilise naturellement en salle de classe. Alors, qu'au-delà de 70% des cas soient à l'échelon 'adéquat' est jugé 'satisfaisant'.

Conclusions

Les résultats de l'évaluation suggèrent que les objectifs que l'on retrouve dans les composantes de la production orale et de la compréhension orale du programme d'études de français langue seconde sont largement atteints. L'atteinte des objectifs de la part de la clientèle du programme d'immersion témoigne du progrès remarquable des élèves depuis leur début dans ce programme. Il semblerait que le programme d'études tel que structuré et implanté permet aux apprenants d'acquérir un ensemble d'habiletés langagières reliées à la compréhension et à l'expression orales. Les résultats indiquent que les objectifs de la compréhension orale sont mieux atteints que les objectifs de la production orale, surtout ceux reliés au fonctionnement du langage. Ces résultats appuient les recherches antérieures qui suggèrent que la compréhension orale est l'habileté qui est la plus développée chez l'élève en immersion.

Par rapport à la production orale, on reconnaît certaines difficultés vis-à-vis les objectifs reliés au fonctionnement du langage. Ces difficultés se traduisent par l'usage des structures fautives qui sont souvent des calques de la langue anglaise. On doit se demander jusqu'à quel point ces erreurs sont dues au processus naturel d'acquisition ou le résultat de l'apprentissage. Les connaissances dans le domaine de l'acquisition de la langue seconde en immersion ne permettent pas de trancher cette question. Néanmoins, les objectifs reliés à la communication, au message sont largement atteints. Les erreurs de langue que l'on retrouve en troisième année sont jugées comme étant acceptables à ce stade du développement langagier des élèves en immersion.

Les résultats indiquent que les habiletés à développer chez l'apprenant sont multiples et par conséquent, l'enseignant doit s'efforcer à travailler tous les objectifs. Il semble que les résultats appuient le fait que l'enfant doit être placé dans des situations de communication authentiques et variées. De plus, on doit multiplier les occasions et contextes où l'apprenant aurait à communiquer. En d'autres mots, les résultats indiquent qu'une approche qui encourage la communication active doit être la méthodologie privilégiée pour l'enseignement tout en retenant les principes énumérés dans le programme d'études. Ceci implique que les enseignants sont outillés sur le plan pédagogique pour atteindre les objectifs du programme d'études.

L'évaluation a démontré que ces principes représentent des éléments essentiels du programme d'études et que cette orientation doit être poursuivie si on souhaite favoriser le développement des habiletés langagières de la compréhension et de la production orales.

Recommandations

Le programme d'études de français langue seconde de la troisième année en immersion pourra être amélioré en incorporant les **recommandations** suivantes.

1. Il serait important **de réviser et de regrouper les objectifs traitant de la compréhension orale et de la production orale.** On y retrouve des redondances lexicales. Il serait utile d'identifier des objectifs généraux et des sous-objectifs pour éviter la situation où tous les objectifs sont perçus comme étant d'une valeur égale.

2. Les lacunes qu'on a pu déceler sur le plan de la syntaxe et du lexique indiquent que le programme d'études dans sa version finale pourrait **élaborer davantage le genre d'interventions pédagogiques requises pour réduire le montant d'erreurs sur le plan du fonctionnement du langage.** Ces interventions doivent, cependant, toujours respecter les principes d'une approche axée sur la communication.

3. Il est suggéré **de revoir la place du discours incitatif** dans le programme d'études relativement aux autres types de discours.

4. Il est suggéré **de revoir la place du discours ludique-poétique** dans le programme d'études relativement aux autres types de discours.